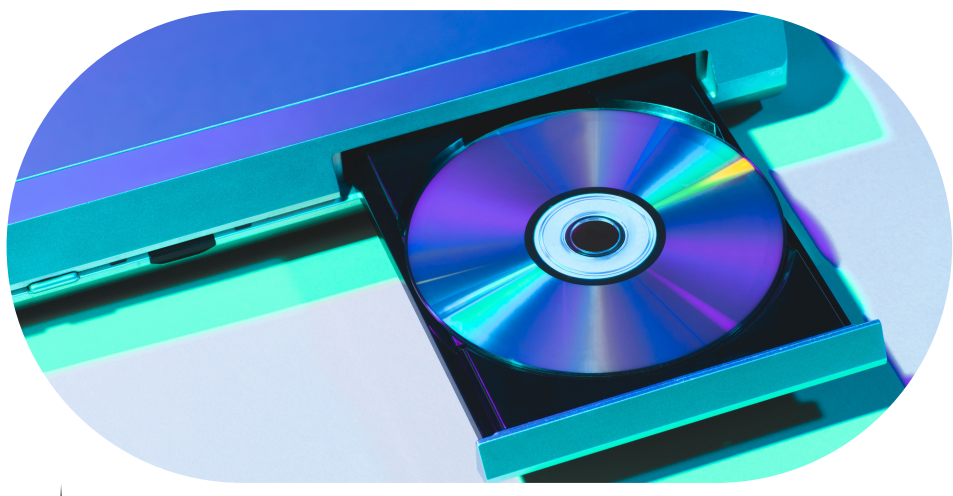




RÈGLES

Droits et usages des DVD en bibliothèque

sacem

- > Vérifier les **droits de la partie musicale** de l'œuvre auprès de la SACEM

Communication

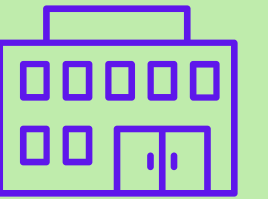
- > **Prêt et consultation**
Communication limitée à l'intérieur de la médiathèque, sans titre du film
- > **Projection publique non commerciale**
Mailing, affiches, flyers, réseaux sociaux, presse avec date et heure



Prêt individuel

- > Emprunt et usage restreint au cercle familial
- > **Pas de visionnage individuel ou collectif dans la médiathèque**
- > Pas de prêt de ses DVD à une autre structure pour une diffusion collective

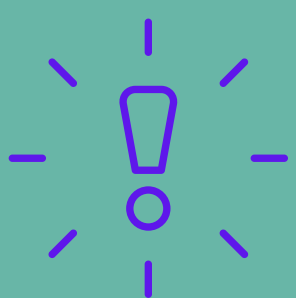
Prêt et consultation



- > Visionnage individuel ou en petits groupes d'un film sur ordinateur ou télévision
- > En direction de **publics ciblés** : groupe d'utilisateurs, scolaires...
- > Uniquement **dans les murs de la médiathèque**

Projection publique non commerciale

- > Acquiescement des droits de projection auprès d'un organisme spécialisé (droits valables pour une seule projection à la fois)
- > Nombre de spectateurs non limité
- > Gratuité
- > Non concurrence avec les salles de cinéma



- > Photocopies et reproductions des jaquettes interdites
- > Interdit de recevoir un DVD d'un usager
- > Obligation d'acheter / racheter les DVD chez un fournisseur institutionnel
- > Dons / ventes interdits